

Le Mag'

#28 AFCCO

1^{er} Semestre 2025

Actualités

Événements

Stages



L'école des entreprises
de Franche-Comté

Édito

de Michel Delgrande



Michel DELGRANDE



Le Mag' #28 AFCO 1^{er} Semestre 2025

Sommaire

- Édito de Michel Delgrande 2
- L'Équipe UNEC F.C. & AFCO 2
- L'Équipe des formateurs et professeurs... 3
- CAP - Bac Pro - BP 4
- Actualités :
 - Rentrée des classes 5
 - Journée au Mondial de la coiffure et de la beauté 5
 - Quand la coiffure rapproche les générations ! 6
 - Programme Erasmus + : Visite Préparatoire . 6
 - Remise des Diplômes 2024 7
 - Trophée AFCO 2024 7
 - Octobre rose édition 2024 8
 - Soirée Solidarité OncoDoubs 8
- AFCO & UNEC Franche-Comté
 - Votre cotisation 2025 9
 - Trophée de la coiffure 10
 - Présentation Collection Coiffeur en France . 10
 - Questions/réponses sur le suivi de l'état de santé des salariés 11
 - Vœux des Présidents 11
- Les Stages
 - Retour sur les stages 2^{ème} semestre 2024 12
 - Programme des stages 1^{er} semestre 2025 13
 - EXCLUSIF Stage offert (adhérents UNEC) 13
 - Contenus des stages 14
- Nos partenaires 15

LE RETOUR DE LA COIFFURE HOMME

Ne dites pas BARBER mais coiffure masculine, ou homme, ou messieurs, comme vous le voulez ! mais le seul nom de barber invoque l'entretien de la barbe et non de la chevelure qu'on se le dise, sémantique oblige.

Le retour de la coiffure masculine est une bonne chose, mais cela implique une réflexion profonde sur la formation, en effet nombre d'apprentis des salons dit, Barber, ne souhaitent faire que de la coiffure homme et ne souhaitent pas se former en coiffure féminine, ce qui pose un problème pour l'obtention du CAP qui lui est mixte. Si nous voulions être logiques, nous devrions remettre en place un CAP Mixte et un CAP homme.

Ce retour aux années 1970, est le signe d'une évolution de la coiffure ou la mixité dans les salons ne fait plus recette depuis quelques temps, disons en ce moment ! Mais attention ! Le vent tourne et de plus en plus rapidement, phénomène du temps sur lequel je ne ferai pas de commentaire, chacun jugera à sa façon !

On se bat tous les jours pour l'égalité des chances, la lutte contre le sexisme et la prévention pour la mixité, et nous voila confronté à une attitude contraire de la clientèle.

L'AFCO s'engage à respecter ces règles fondamentales !

L'évolution vers deux types de salon n'est pas une mauvaise chose à partir du moment où elle est

maîtrisée, vécue dans la tolérance, et ne laisse pas la porte ouverte au communautarisme et à la discrimination.

J'en appelle aux valeurs républicaines qui sont désormais affichées au fronton de l'AFCO.

Elles nous sont imposées à juste raison par l'état, nous en sommes fiers et toujours prêts à les mettre en application LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ.

J'en appelle aux entreprises pour travailler sur ces grands principes et ainsi faire évoluer la profession dans le bon sens.

Michel DELGRANDE
Président de l'AFCO



LES PRÉSIDENTS



Marion CHOPARD-LALLIER



Olivier GUILLAUME



Nanou DROIT



Patrice BINETRUY

L'équipe UNEC F.C.

Marion Chopard-Lallier
Présidente UNEC Doubs

03 81 88 63 87

Olivier Guillaume
Président UNEC Jura

03 84 24 50 50

Nanou Droit
Présidente UNEC Haute-Saône

03 84 78 47 47

Patrice Binetruy
Président UNEC Territoire de Belfort

03 81 88 63 87

L'équipe AFCO

Michel Delgrande
Président / AFCO

Pascale BAUD
Directrice Pédagogique

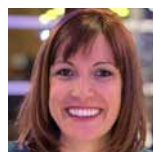
Élodie Revillard
Directrice Administrative

Référente mobilité nationale et internationale
Référente santé et sécurité au travail

Sandra Ramos
Directrice Comptabilité et Gestion
Référente handicap

03 81 88 63 87

03 81 88 63 87



Pascale BAUD



Élodie REVILLARD



Sandra RAMOS

L'Équipe des formateurs régionaux

FORMATEURS

Formation continue



Nicolas Beauflis

Chef d'entreprise : spécialiste coupes hommes et barbe. Formation également pour les juniors coupes hommes 1^{er} et 2^{ème} Niveau.



Valérie Cagnetta

Responsable artistique du Doubs - organisation des shows coiffures - coupes tendances - coupes au rasoir - coupes juniors - décoloration.



Émilie Parisot

Chef d'entreprise, membre de l'équipe artistique de la Haute-Saône. Spécialiste coupes femmes pour les juniors 1^{er} Niveau.



Thibault Royer

Spécialiste chignons pour les brevets professionnels 1^{ère} et 2^{ème} année. Nouveau programme (référentiel) mais aussi ouverture artistique.

PROFESSEURS

Formation initiale CAP et BP



Pascale BAUD

Directrice Pédagogique
Professeur de pratique (CAP, BP et BAC PRO)



Myriam Bakir

Professeur Principal CAP 1
Professeur de pratique (CAP)



Florence Chauvin

Responsable des relations entreprises
Professeur Principal BP 2^{ème} année
Professeur de pratique (CAP, BP et BAC PRO)



Pierre Genevois

Professeur Principal CAP en un an
Professeur de pratique (CAP, BAC PRO)



Marion Hyvernart

Référente formation continue
Professeur Principal CAP 2^{ème} année
Professeur de Pratique (CAP)



Alicia Lo Presti

Professeur de pratique (CAP, BAC PRO)



Stecy Parrot

Professeur de pratique (CAP, BP)



Audrey Destaing

Professeur Principal 1^{ère} BAC PRO
Professeur de Pratique (CAP, BP et BAC PRO) & Technologie (BP)



Arthur Chaumonnot

Professeur d'Arts Appliqués
(CAP, BP et BAC PRO)



Naznine Billot

Professeur d'Économie Gestion (BAC PRO)



Kader Keddouci

Référent mobilité nationale et internationale
Professeur de français - Histoire/géographie (CAP, BAC PRO) & de PSE (CAP, BAC PRO) & Expression et connaissance du monde (BP)



Pierre Oudot

Formateur Sauveteur Secouriste au Travail (SST)
Professeur d'Éducation Physique et Sportive (CAP, BAC PRO)



Habiba El Bannouri

Professeur de Sciences/Mathématiques (CAP, BAC PRO) & Sciences (BP)



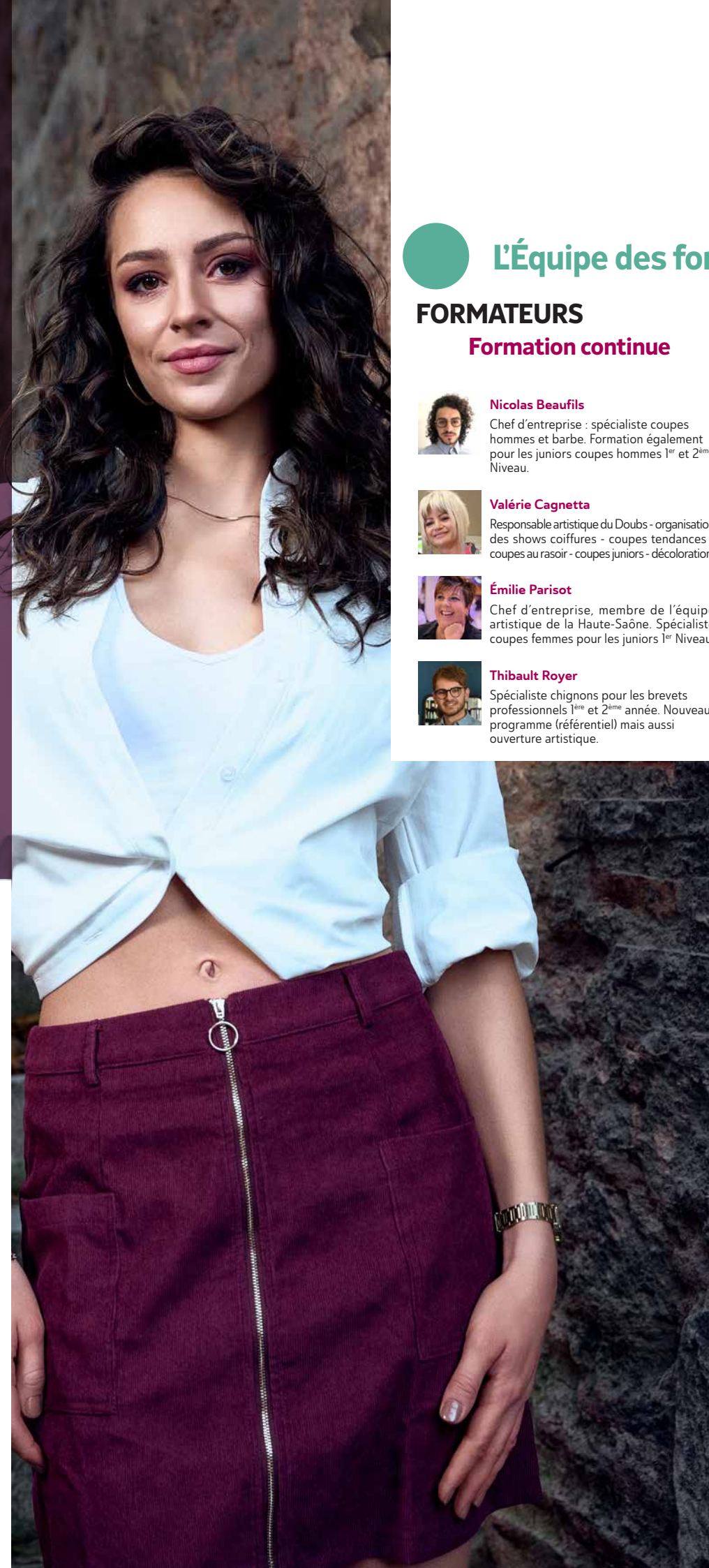
Mariem Jendoubi

Professeur de Management et Gestion d'un salon de coiffure (BP)



Geneviève Truchetet

Professeur d'anglais (CAP, BAC PRO)



CAP

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Certificat d'Aptitude Professionnelle

La formation initiale ou première, c'est la préparation au CAP Coiffure

L'AFCO prépare ses élèves au diplôme du CAP Métiers de la coiffure après la 3^{ème} mais aussi au diplôme du CAP Métiers de la coiffure en un an dans le cadre d'une formation accélérée pour adulte. Le CAP Métiers de la coiffure est une qualification attribuée à l'élève à l'issue d'un examen qui lui permet par la suite de poursuivre ses études, de s'installer en tant que coiffeur à domicile ou alors de travailler dans un salon de coiffure.

Modalité de la formation :

- Deux années de formation
- 413 heures de formation / an
- Cours les mercredis et jeudis (et les mardis pour la formation en un an)
- Entreprise les mardis, vendredis et samedis (les vendredis et samedis pour la formation en un an)

Bac Pro

SECONDE BAC PRO
STATUT STAGIAIRE - CONVENTION DE FORMATION

PREMIÈRE ET TERMINALE :
EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Après la 3^{ème}, l'AFCO prépare également ses élèves au diplôme du BAC PRO Métiers de la Coiffure en trois ans sur dossier scolaire. L'admission en classe de Seconde BAC PRO s'effectue par un entretien d'entrée dont le processus est le suivant :

- Vérification du parcours de l'apprenant
- Examen du dossier de candidature
- Entretien de motivation pour la formation choisie
- Test de Français / Mathématiques et Culture Générale

L'AFCO prépare également ce diplôme en deux ans (Première et Terminale) pour les élèves ayant obtenu leur diplôme CAP Métiers de la coiffure.

Modalité de la formation :

- Trois années de formation
- 675 heures de formation / an

Seconde BAC PRO :

- Cours les mardis, mercredis et jeudis
- Deux jours en stage

Première et Terminale BAC PRO :

- Cours les lundis et mardis pour la Première et Terminale BAC PRO
- Trois jours en entreprise

BP

EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE
OU EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Brevet Professionnel

Après l'obtention du CAP, il est possible de poursuivre ses études de coiffure au sein de l'AFCO avec un BP en alternance sur deux ans. Ce diplôme est essentiel afin de pouvoir ouvrir et devenir gérant de son propre salon de coiffure. Cette qualification est l'assurance de l'acquisition de l'agilité du coiffeur combinée à la rigueur du gestionnaire. L'AFCO propose cette formation associée à un contrat d'apprentissage ou un contrat de professionnalisation afin de préparer au mieux ses élèves à la vie active.

Modalité de la formation :

- Deux années de formation
- 400 heures de formation / an
- Cours les lundis et mardis
- Trois jours en entreprise

TAUX DE RÉUSSITE CAP

2014 / 2015	97%
2015 / 2016	96%
2016 / 2017	93%
2017 / 2018	95%
2018 / 2019	87,5%
2019 / 2020	96% en CCF*
2020 / 2021	92%
2021 / 2022	87,1%
2022 / 2023	91,5%

2023 / 2024 95,8%

TAUX DE RÉUSSITE BP

2014 / 2015	85%
2015 / 2016	88%
2016 / 2017	84%
2017 / 2018	88%
2018 / 2019	100%
2019 / 2020	93% en CCF*
2020 / 2021	54%
2021 / 2022	85,71%
2021 / 2023	71,4%

2023/2024 87,5%



ACTUALITÉS AFCO

Rentrée des classes 2024-2025



Classe de Première BAC PRO



Classes CAP 1^{ère} année, CAP en un an et Seconde BAC Pro

Journée d'intégration

Afin de favoriser la cohésion de classe, les élèves de première Bac Pro ont effectué, le 20 septembre 2024, une journée d'intégration au 1055 à Chalezeule, incluant des activités sportives telles que l'accrobranche et le bowling.



ACTUALITÉS AFCO

Journée au Mondial de la Coiffure et de la Beauté

Dans le cadre de leur formation, les élèves des classes CAP et Seconde BAC PRO métiers de la coiffure ont participé au Mondial de la Coiffure et de la Beauté, le 14 octobre dernier à Paris. Cette journée a été l'occasion pour eux de découvrir les dernières tendances, de rencontrer des professionnels et de vivre une expérience enrichissante.



MICB
by Beauté Sélection



Quand la coiffure rapproche les générations !



Nos élèves de CAP2 ont participé avec passion au concours « Nos grands-mères en fête » en partenariat avec l'EHPAD de Bellevaux à Besançon. Entre coiffures élégantes, moments de complicité et sourires partagés, cet événement a mis en lumière la richesse des liens intergénérationnels et l'importance de la bienveillance !

Une belle manière de célébrer la transmission et le partage, tout en se préparant aux fêtes de fin d'année :

Bravo à nos élèves pour leur talent et leur humanité ! La formation AFCO, c'est aussi transmettre des valeurs fortes et tisser des liens.



Octobre Rose édition 2024



Article Publié le 26 octobre 2024 – Est Républicain

La générosité des élèves de l'école de coiffure AFCO pour Octobre rose.

Depuis quatre ans, les élèves en 2ème année du Brevet professionnel de l'école de coiffure AFCO organisent des actions dédiées à Octobre rose. Un élan de générosité qui réunit futures coiffeuses et futurs coiffeurs.

« Chaque année, les BP2 choisissent les actions pour collecter des dons remis à OncoDoubs.

L'année passée, 2 960 € ont été offerts pour aider les malades et leurs familles », avancent Sarah, Aloïse et Alisson, représentant le groupe.

Jusqu'au 31 d'octobre, les clients du salon d'application de l'école sont invités à participer à cette caisse solidaire.

« En plus des coiffages, on vend de gâteaux, des bracelets et des bougies. Les filles ont fait les bracelets et les garçons on fait la déco, mais c'est toute la classe qui prépare les gâteaux », expliquent les élèves.

Une action organisée dès la rentrée en plus des cours et du travail chez leurs employeurs. « On découvre l'association OncoDoubs, après on se distribue les tâches pour que tous les élèves aient quelque chose à faire », complète Sarah. Une cause qui fédère les élèves, les forme à certains services rendus à leur clientèle.

« Cette opération nous permet de sensibiliser les élèves autour du cancer du sein mais aussi de répondre à leurs questions, comment prendre soin des clients, mettre des mots face à certaines situations » ne détaille Pascale Baud, directrice.

Elle poursuit : « Nous profitons de cette opération pour informer aussi sur la socio-coiffure, qui permet de coiffer des personnes fragilisées par la maladie ».

Le 19 novembre prochain, les très actives élèves en BP2 remettront à OncoDoubs le chèque représentant le fruit de leur solidarité et complété avec le bénéfice des coiffages réalisés pendant Octobre rose. En attendant cette belle soirée de bienfaisance, les élèves gardent un espoir. « Dépasser la somme de l'année dernière », avouent-ils.

NOUVEAUTÉ

Programme Erasmus + : Visite Préparatoire

Soucieuse d'ouvrir de nouveaux horizons à ses élèves, l'AFCO a lancé, à la rentrée 2024, un programme Erasmus +.



Afin de concrétiser ce projet, Elodie et Kader, en qualité de référents mobilité, se sont rendus à Alicante en Espagne du 4 au 7 novembre 2024. Cette visite préparatoire a permis de rencontrer Mme Sanchez Chazarra, directrice de l'école de coiffure «Level Professional Alicante», qui accueillera dix de nos élèves de Première BAC PRO Métiers de la coiffure du 27 mars au 12 avril 2025. Cette mobilité s'inscrit dans une démarche de coopération européenne visant à développer les compétences techniques et linguistiques des élèves, d'enrichir leur expérience culturelle et à favoriser leur insertion professionnelle.



SOIRÉE ÉVÈNEMENT

Une soirée placée sous le signe de l'émotion et de la solidarité.

Remise des Diplômes lundi 21 octobre 2024

C'est sous les applaudissements que les jeunes coiffeurs formés à l'AFCO ont reçu leurs diplômes.

Michel Delgrande, président de l'AFCO, a souligné l'importance du travail collectif et a remercié chaleureusement l'équipe pédagogique, les tuteurs et les parents, dont l'engagement a été déterminant dans la réussite de nos jeunes diplômés. Il a aussi adressé ses remerciements à L'Oréal, Raphaël Perrier et Eugène Perma pour avoir offert généreusement des produits de coiffure à chaque diplômé.

Le livre d'Or de l'AFCO, véritable mémoire de l'établissement, a encore reçu de beaux témoignages.

Cette soirée a été l'occasion de célébrer une nouvelle promotion de talents et de renforcer les liens entre l'école, les élèves et leurs familles.



Remise des diplômes CAP



Remise des diplômes BP

Grâce à la mobilisation exceptionnelle de nos élèves, 3 978,14 € ont été récoltés dans le cadre d'Octobre Rose au profit de l'association OncoDoubs.

Cette somme permettra de financer des soins de support gratuits pour les personnes en chimiothérapie, une aide précieuse offerte par OncoDoubs depuis 2009.

Un immense merci à nos jeunes pour avoir démontré que la solidarité est au cœur de nos valeurs. Ensemble, continuons à faire bouger les lignes !

Un grand merci aux salons de coiffure L'Atelier de Marion (Pesmes) et Coiffure Delgrande (Lons le Saunier) pour leur précieuse contribution à cette action solidaire.



Votre Cotisation Syndicale

U N E C



Chaque fin d'année, le syndicat professionnel de votre département vous sollicite pour votre cotisation, documents envoyés avec la plaquette AFCO. L'UNEC vous accompagne dans votre quotidien de chef d'entreprise, dans votre relation avec vos salariés, dans la gestion et l'optimisation de votre business, afin que vous puissiez vous consacrer à ce qui compte : la coiffure !

Adhérer c'est rompre l'isolement du chef d'entreprise, être tenu au courant des évolutions de sa profession, se constituer un réseau, obtenir des conseils juridiques sur-mesure, recevoir une assistance administrative, bénéficier de formations et avoir accès à des partenariats négociés. C'est aussi soutenir la première organisation professionnelle du secteur qui défend les intérêts de tous les chefs d'entreprise et contribue à accompagner et faire évoluer le métier de coiffeur.

Vous pouvez dès à présent effectuer votre règlement à l'ordre de l'UNEC de votre département et l'envoyer à :

UNEC / AFCO
16 Rue de Belfort
25000 BESANÇON

Montant de la cotisation 2023 :

Avec salarié : 285 €
Sans salarié : 250 €
Coiffure à domicile : 145 €

PARRAINAGE RECONDUIT EN 2025* : 2 = 1

* Tout adhérent UNEC 2025 apportant un nouvel adhérent (ou adhérent n'ayant pas adhéré depuis plus de deux ans) bénéficiera et fera bénéficier à son filleul d'un rabais de 50 % sur son adhésion.

Parrain/Marraine et filleul(le) doivent tous deux être adhérents du même département.

L'offre de parrainage n'est pas cumulable avec d'autres offres de réduction (tarif multi-établissement...).



N'hésitez pas à nous appeler au **03.81.88.63.87**, Élodie se fera un plaisir de vous aider.

L'UNEC VOUS ACCOMPAGNE

LES INFOS NATIONALES AU JOUR LE JOUR & OUTILS PRATIQUES

Restez informés :

- Recevez par newsletter en temps réel les informations pro compilées et analysées par nos experts.
- Accédez 24h/24 à un espace privatif sur www.unec.fr qui vous offre une mine d'informations et de documents pratiques pour la bonne gestion de votre entreprise.
- Recevez l'UNEC Mag, le magazine des adhérents qui concentre l'essentiel de l'actu professionnelle 4 fois par an.



Accédez à un grand nombre de documents pratiques :

- Guide sanitaire
- Guide des apprentis
- Guide des rémunérations
- Convention collective
- Documents réglementaires
- Modèles de contrats
- Avenants
- et bien plus encore...

La hotline juridique (5j/7)

Vous avez des questions, nos experts juridiques ont les réponses : droit du travail et des affaires, droit de la formation, relations sociales, baux commerciaux, sécurité, hygiène, santé au travail, etc... votre adhésion vous permet de solliciter notre équipe d'experts juridiques par téléphone ou par mail du lundi au vendredi.

ENCORE PLUS D'AVANTAGES

- Accès au baromètre **HAIRNET** outils d'évaluation des performances commerciales
- Accès aux collections dématérialisées de **COIFFEUR EN FRANCE**
- Assurance fracture incluse pour le titulaire de l'adhésion
- Réduction de -20% à la **SACEM**
- Assurance inaptitude professionnelle à tarif préférentiel de -37% (avec le courtier **GBC MONTAGNE**)
- Accès à la garantie chômage des chefs d'entreprise
- Réduction de 20% sur l'assurance protection juridique et sociale **MAAF PRO**
- PLANITY** 3 mois offerts
- Réduction sur l'achat de logiciel **SHORTCUTS**
- Réduction de 20% sur **LA COLLECTE DU COIFFEUR**
- Réduction de 18% sur l'achat de la hotte aspirante (**CERAM'HAIR**) - **PERCEVAL**
- Accès gratuit à la plateforme de **MÉDIATION CM2C**
- Des relations privilégiées sur les missions de conseil et expertise comptable avec les agences locales **CERFRANCE**

Trophée de la coiffure du Jura : « Le risque fait partie du métier »

Ce dimanche 1^{er} décembre se déroulait dans les locaux de la CMA Formation Gevingey, en collaboration avec l'Union nationale des entreprises de la coiffure 39, la 12^{ème} édition du trophée de la coiffure du Jura.

« Je fais mon cinéma » était le thème retenu pour ce concours. Il s'agissait de rendre hommage aux univers imaginaires et créatifs qui inspirent le monde de la coiffure. Car il faut bien parler de compétition pour ces apprentis, avec 2 heures d'épreuve intenses, sous l'œil attentif des six membres du jury. Tous les jeunes en formation dans le Jura, en CAP et en Brevet Professionnel, étaient invités à participer à ce concours, qui associe savoir-faire technique et créativité. Dix-sept participants ont relevé le défi.



« Vous étiez invité à prendre des risques, et prendre le risque fait partie du métier, dont aujourd'hui vous êtes les meilleures ambassadrices », s'est exprimé Olivier Guillaume, Président de l'UNEC.

CLASSEMENT :

Catégorie CAP :

- 1^{ère} Lola Rosez,
- 2^{ème} Anna Rispal,
- 3^{ème} Emine Buba

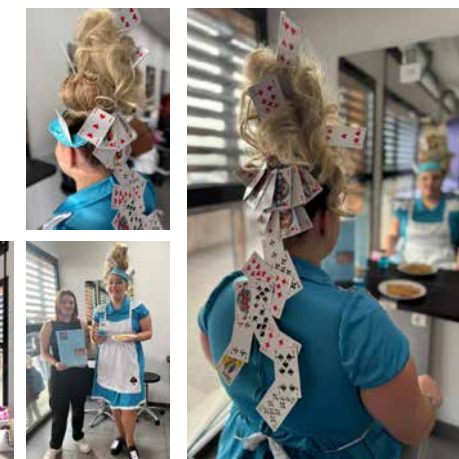
Catégorie BP :

- 1^{ère} Eléonore Handel,
- 2^{ème} Sarah Didelle,
- 3^{ème} Manon Gomez

Prix spécial du Jury :

Lola Rosez.

Toutes nos félicitations à nos élèves qui ont participé à ce concours : Eléonore Handel, Sarah Didelle et Andréas Monnier.



U N E C

Présentation collection coiffeur en France by Raphaël Perrier

Le lundi 2 décembre 2024, l'UNEC 25 a organisé une présentation exclusive de la nouvelle collection automne-hiver 2024 de Coiffeur en France by Raphaël Perrier, intitulée « ALL YMPICS ».

ALL YMPICS, une collection inspirée par les Jeux de Paris 2024

Frédéric Petrement, Thibault Royer, Achille Droit et Robin Boillon ont dévoilé des coupes inspirées par les Jeux de Paris 2024, parfaites pour ceux qui souhaitent adopter un look sportif et chic.

Quatre nouvelles créations sont proposées pour cette nouvelle collection : des coupes et coiffages adaptés à chaque style.

- La coupe longue, travaillée spécialement pour les cheveux bouclés, cette création mise sur la souplesse et le volume, apportant mouvement et légèreté.
- Le carré wavy, un carré revisité avec un effet wavy bloc, qui conserve la matière tout en ajoutant du volume, pour un style à la fois structuré et décontracté.
- La coupe courte, inspirée de la coupe boule, cette version moderne conserve des longueurs tout en apportant souplesse et douceur.
- Un chignon travaillé, simple de réalisation.

La soirée s'est terminée par un moment de convivialité et d'échanges, créant des liens toujours plus forts entre les professionnels de la coiffure.



Les jours fériés dans la coiffure



Des règles spécifiques s'appliquent aux jours fériés. L'employeur peut demander à ses salariés de venir travailler 4 jours fériés pendant l'année. Certains de ces jours sont en revanche obligatoirement chômés.

Le Code du travail définit 11 fêtes légales désignées comme des jours fériés. Il s'agit du 1er janvier, du lundi de Pâques, du 1er mai (obligatoirement chômé), du 08 mai, du jeudi de l'Ascension, du lundi de Pentecôte, du 14 juillet de l'Assomption, de la Toussaint, du 11 novembre et du jour de Noël (25 décembre). D'autres jours fériés sont prévus pour l'Alsace/Moselle et les territoires d'outre-mer.

CE QUI EST PRÉVU PAR LA CONVENTION COLLECTIVE DE LA COIFFURE

Dans la coiffure, il est interdit de faire travailler les salariés le 1er mai, le 25 décembre et le 1er janvier. Sur les 8 jours restants, l'employeur peut faire travailler ses salariés au maximum 4 jours fériés. Sur appel à volontariat et par accord écrit, ce nombre de jours peut être porté à 5. Par exception, les salariés et apprentis de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler pendant un jour férié chômé. À noter que le chef d'entreprise peut travailler seul un jour férié, même sur les jours

définis par la convention collective comme obligatoirement chômés. Si un jour férié tombe sur un jour de repos du salarié (par exemple un 14 juillet tombant un lundi non travaillé), l'employeur n'est pas tenu d'accorder au salarié un jour de repos supplémentaire. En ce qui concerne le décompte des congés payés, les jours fériés chômés n'ont pas à être décomptés. En revanche, les jours fériés non-chômés (c'est-à-dire habituellement travaillés dans l'entreprise) doivent être décomptés comme un jour de congé. Pour éviter toute contestation, il est préférable d'établir un calendrier en amont définissant les jours fériés chômés et ceux travaillés.

CONSÉQUENCES SUR LA RÉMUNÉRATION

Lorsque le jour férié tombe sur un jour habituellement travaillé, le salarié ne doit subir aucune perte de salaire s'il justifie d'au moins 3 mois d'ancienneté dans l'entreprise. Lorsque l'employeur demande au salarié de travailler un jour férié, il doit soit majorer à 100 % les heures effectuées, soit compenser ledit jour par une journée de repos compensateur.

Management, relation client et IA : façonner l'avenir des salons de coiffure

Publié le 6 novembre 2024

Confrontés à une concurrence accrue et à des clients dont les attentes évoluent, les salons de coiffure français portent une attention accrue à la satisfaction client, afin de les fidéliser. L'essor progressif de nouvelles méthodes de management et de l'intelligence artificielle (IA) redessinent l'expérience en salon, transformant la manière dont ils interagissent avec leurs clients et gèrent leurs équipes.

LE MANAGEMENT EN SALON, UN LEVIER DE PERFORMANCE HUMAINE

Facteur clé de succès d'un salon de coiffure, le management évolue lui aussi, en accord avec les besoins des salariés. L'enjeu ne se retrouve plus seulement dans le contrôle des prestations réalisées par les coiffeurs, ces derniers souhaitent travailler sereinement et pour ce faire, il est nécessaire d'établir un environnement de travail motivant. La compréhension des besoins des employés, l'aménagement d'horaires flexibles et la reconnaissance de leurs efforts jouent un rôle crucial dans l'amélioration de leurs performances. Pleinement engagés, les coiffeurs s'investissent davantage dans leurs tâches quotidiennes, ce qui influencera positivement l'expérience et la satisfaction client.

RELATION CLIENT ET IA : AU CŒUR DU SUCCÈS

En plus de leurs exigences, les clients sont dans l'attente d'une expérience personnalisée. Ils recherchent des conseils adaptés à leurs besoins, des services sur mesure et une attention particulière. Miser sur la satisfaction à long terme est indispensable pour assurer la pérennité du salon. Déjà implémentée dans certaines applications, l'intelligence artificielle apporte de nouvelles opportunités pour améliorer la relation client. L'IA permet également de mieux comprendre les préférences des clients en proposant des recommandations personnalisées en matière de soins et de produits capillaires. Avant de faire une erreur, faire appel à l'IA peut permettre de confirmer la couleur de sa future chevelure ou de s'assurer de la taille des « pointes » à couper. Enfin, dans le cas où le coiffeur prendrait note des prestations réalisées et des commentaires de son client, l'IA pourrait établir une suggestion des produits de vente les plus à même de correspondre aux habitudes et aux préférences du client.

Au-delà de l'expérience en salon, l'IA peut permettre d'affiner un parcours client déjà mis en place, en définissant des lignes directrices pour la prise de rendez-vous, la définition des rappels, la collecte des avis clients, etc... permettant ainsi de limiter la charge administrative tout en assurant un service amélioré et fluide. Si aujourd'hui, l'utilisation de l'IA reste limitée chez les TPE et PME, comme l'indique le Baromètre France Num 2024, s'y former peut répondre à des problématiques communes pour les professionnels du secteur.

ACCOMPAGNER LE SALON DE COIFFURE

L'avenir des salons de coiffure repose sur un équilibre, entre un management efficace et une relation client soignée. Pour être conseillées, les TPE et PME françaises peuvent se tourner vers leur comptable afin d'être accompagnées aussi bien dans leur quotidien que dans leur développement vers l'avenir. Acteur clé du conseil et de l'expertise comptable, le réseau Cerfrance vous aide à orienter votre entreprise dans la meilleure direction !



Questions/réponses sur le suivi de l'état de santé des salariés

L'employeur doit veiller à la santé et à la sécurité des travailleurs en mettant en place des actions de prévention, d'information et de formation.

Il doit également effectuer un suivi médical individualisé de ses salariés en fonction du type de poste occupé, des risques professionnels auxquels ils sont exposés, de leur âge et de leur état de santé. En cas de non-respect de ces obligations, sa responsabilité civile et/ou pénale peut être engagée. Les règles applicables en matière de suivi de l'état de santé des salariés sont nombreuses et pour y voir plus clair, le ministère du travail a mis en ligne un Questions/réponses sur ce thème

Y sont traités les sujets suivants :
- les compétences des professionnels de santé au travail,
- les visites d'information et de prévention,
- le suivi individuel renforcé,
- la déclaration d'inaptitude et ses suites.

Un tableau de synthèse relatif au suivi individuel de l'état de santé des travailleurs par les professionnels de santé est par ailleurs disponible en annexe.

Scannez ce QR code pour accéder directement à la page web :



Vœux des présidents



*Chers coiffeurs,
votre talent
et votre passion
transforment
chaque jour la vie
de vos clients.
Nous vous souhaitons
une année encore plus
brillante, où chaque coupe
sera une œuvre d'art.
Une très belle année 2025*

**Marion Chopard- Lallier, Présidente UNEC 25
Olivier Guillaume, Président UNEC 39
Eliane Droit, Présidente UNEC 70
Patrice Binetruy, UNEC 90**

Retour sur les stages du deuxième semestre 2024



Stage barbier et rasage 2^{ème} niveau
avec Nicolas Beaufilets



Stage coupes femmes 1^{er} niveau avec Valérie Cagnetta



Stage «céder son entreprise de coiffure» proposé par l'I2CR



Stage formation
management by
Raphaël Perrier
avec Yannick Foleat

Programme des stages de Janvier à Juin 2025

FORMATION À BESANÇON



Janvier

27 JANVIER

Coupes Hommes 1^{er} niveau
avec Nicolas Beaufilets.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : CAP 1^{ère} et 2^{ème} année, Seconde BAC PRO Métiers de la Coiffure.

Reprise des bases, évolution de la coupe, programme adapté par rapport au niveau des stagiaires et selon le référentiel du CAP Métiers de la Coiffure.



24 FÉVRIER

Coupes Hommes 2^{ème} niveau
avec Nicolas Beaufilets.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : CAP 1^{ère} et 2^{ème} année, BP 1^{ère} année / Seconde et Première BAC PRO ayant suivi le 1^{er} niveau. BP 2^{ème} année, Terminale BAC PRO (Coiffure).

Le rappel des bases est contrôlé par notre formateur, notre jeune stagiaire va évoluer vers des coupes hommes dites commerciales.

Février



24 FÉVRIER

L'excellence du blond
avec Alice Girardet.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : CAP 1^{ère} et 2^{ème} année, BP 1^{ère} année / Seconde et Première BAC PRO ayant suivi le 1^{er} niveau. BP 2^{ème} année, Terminale BAC PRO (Coiffure).

Maîtriser l'art de sublimer le blond en jouant avec les ombres et les points de lumière pour un rendu naturel, lumineux et durable.

Technique permettant d'obtenir un blond qui vieillit harmonieusement dans le temps, tout en optimisant la rapidité d'exécution. Elle combine esthétique et efficacité pour offrir des résultats remarquables, rentables et adaptés aux attentes de la clientèle

Mars



10 MARS

Coupes 1^{er} niveau
avec Valérie Cagnetta.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : CAP 1^{ère} et 2^{ème} année, Seconde BAC PRO Métiers de la Coiffure.

Reprise des bases, évolution de la coupe, programme adapté par rapport au niveau des stagiaires.

17 MARS

Découverte de la
coloration végétale Marcapar
avec Camille Sicard.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : CAP 1^{ère} et 2^{ème} année, Seconde BAC PRO Métiers de la Coiffure

Révéler les secrets de la coloration végétale : du choix des plantes tinctoriales à la réalisation d'une couleur personnalisée, en passant par les techniques de préparation et d'application sur cheveux.



24 MARS

Blond Expert
avec Catherine Bonarini.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : Niveau CAP au minimum

Réaliser les techniques de Painting et de Contouring, avec une méthode rapide et commerciale, pour augmenter la rentabilité du service en salon.



31 MARS

Les bases du chignon
et ses dérivés avec Thibault Royer.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

PRÉ-REQUIS : BP 1^{ère} et 2^{ème} année
ou Première et Terminale BAC PRO
en coiffure.

Reprise des bases pour réaliser un chignon en autonomie, faire preuve de méthodologie et faire les bons choix en termes de matériels et produits de coiffage.

Avril

STAGE OFFERT AUX ADHÉRENTS DE L'UNEC

Pour les Chefs d'entreprise n'adhérant pas à l'UNEC, une demande de prise en charge auprès du FAFCEA sera effectuée. Pour les salariés, une demande de prise en charge auprès de l'OPCO EP sera réalisée.

RÉSERVEZ VITE ! PLACES LIMITÉES



07 AVRIL

BE A GENTLEMAN
avec Laurent Bonneau.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : Chefs d'entreprise, salariés, Apprentis BP, Première et Terminale BAC PRO, barbier néophyte (Coiffure).

Ce stage permettra d'appréhender et de maîtriser les tendances et techniques de coupes. Entre coupes pleines et texturisées ; coupes déstructurées et effilées, jusqu'au fondu américain.



Coupes Femmes 2^{ème} niveau
avec Emilie Parisot.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : CAP 1^{ère} et 2^{ème} année,
BP 1^{ère} année / Seconde et Première BAC PRO ayant suivi le 1^{er} niveau.
BP 2^{ème} année, Terminale BAC PRO (Coiffure).

Le rappel des bases est contrôlé par notre formatrice, notre jeune stagiaire va évoluer vers des coupes dites commerciales.

28 AVRIL

XXXXX
avec Christophe Pujol.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : Chefs d'entreprise, salariés, Apprentis BP 2^{ème} année (Coiffure).

Le rappel des bases est contrôlé par notre formatrice, notre jeune stagiaire va évoluer vers des coupes dites commerciales.



05 MAI

L'excellence du blond
avec Alice Girardet.

1 JOUR - 7H - PRESENTIEL

Pré-requis : CAP 1^{ère} et 2^{ème} année, BP 1^{ère} année / Seconde et Première BAC PRO ayant suivi le 1^{er} niveau. BP 2^{ème} année, Terminale BAC PRO (Coiffure).

Maîtriser l'art de sublimer le blond en jouant avec les ombres et les points de lumière pour un rendu naturel, lumineux et durable.

Technique permettant d'obtenir un blond qui vieillit harmonieusement dans le temps, tout en optimisant la rapidité d'exécution. Elle combine esthétique et efficacité pour offrir des résultats remarquables, rentables et adaptés aux attentes de la clientèle.



Les contenus des stages

PRÉ-REQUIS : Artisans, salariés, apprentis (Selon le stage).**JOURS :** LUNDI et / ou MARDI**LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX STAGES :****DÉLAI D'ACCÈS :** 15 jours avant la date du stage

Vous recevez toutes les informations sur les horaires, le matériel et le contenu de la formation choisie.

Annulation possible sans frais de dossier jusqu'à 15 jours ouvrés avant le début de la formation. En cas d'annulation moins de 15 jours ouvrés avant la date de formation choisie, l'AFCO facturera l'intégralité des frais de dossier ainsi que des débits de formations à hauteur de 50 % du montant de la prestation.

TÉLÉPHONEZ à ÉLODIE pour réservation **03 81 88 63 87****OBJECTIFS DE LA FORMATION CONTINUE :**

Se former pour acquérir de nouvelles connaissances et développer des compétences afin de dynamiser sa carrière professionnelle.

STAGES : Contenus adaptés aux besoins des entreprises, l'entreprise dispose ainsi d'un outil performant pour développer ses services, aucun dossier à préparer, ÉLODIE s'occupe de toute la partie administrative et mise en place.**TARIFS :****FRAIS DE DOSSIER PAR STAGIAIRE : 54 €****LE(S) ARTISAN(S) :** Prise en charge FAFCEA selon les disponibilités financières.**LE(S) SALARIÉ(S) / APPRENTI(S) :** Prise en charge par l'OPCO EP selon les disponibilités financières, être à jour des cotisations. La demande de prise en charge doit être réalisée par l'entreprise. L'AFCO est dans l'attente d'un accord de l'OPCO EP pour être tiers déclarant.**ATTESTATION DE STAGE :** Une attestation est remise à chaque participant à la fin de chaque formation.

Concernant les stages Chignons : l'AFCO prêterait une tête malléable ou vous pouvez aussi prendre la vôtre.

Concernant les stages de couleurs et/ou mèches : Ajoutez 25 € pour les produits techniques.

NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP*

* Si vous avez besoin d'aménagement particulier pour suivre la formation, n'hésitez pas à nous contacter.



Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité



Fonds d'Assurance Formation
des Chefs d'Entreprise Artisanale



Ensemble, pour le futur de la coiffure.

L'ORÉAL
Produits Professionnels

&



EUGÈNE PERMA
PROFESSIONNEL | PARIS



Raphaël Terrier

LEADER DE L'ÉDUCATION
DES FORMATIONS COIFFURE PARTOUT EN FRANCE

PARTENAIRE
ÉCOLE DE COIFFURE
AFCO BESANÇON

RAPHAELPERRIER.COM | INFOS AU 0762527365



COSMETYCA

Agencement Produits Matériel Coiffure

PALCO
PROFESSIONNEL

MATERIEL AGV - CISEAUX TONDEO - COLORATION PALCO

2, impasse Faltans - 25220 ROCHE LEZ BEAUPRE
Cyrill Gaulard - Tél : 03.81.61.38.55 - 06.35.59.45.24



PAPETERIE
JEANNERET

Historique

L'AFCO, l'association franc-comtoise de Formation Coiffure, a été créée en juillet 1997 par l'Union Régionale des Coiffeurs de Franche-Comté (l'URFCO) et son Président **Michel Delgrande**.

L'AFCO a pour objectif de développer la formation première, la formation qualifiante, ainsi que la formation continue par le biais de stages destinés aux artisans et aux salariés. L'AFCO permet à ceux-ci de perfectionner leur niveau, de rester au fait des nouvelles tendances et de se développer.

Ce centre appartient aux 230 entreprises de coiffure franc-comtoises affiliées à la Fédération Nationale de la Coiffure Française, il fonctionne comme un lycée professionnel hors contrat.

QUELQUES DATES

Juillet 1997	Création du centre de formation continue
Septembre 2000	Évolution en lycée professionnel pour préparer les Brevets Professionnels de coiffure
Septembre 2001	Ouverture d'une session de CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)
Novembre 2007	L'AFCO fête ses 10 ans
Octobre 2010	10 ans de l'école (formation diplômante)
Septembre 2020	Évolution en CFA (Centre de Formation d'Apprentis)
Octobre 2020	Certification QUALIOPI
Novembre 2022	Audit de surveillance QUALIOPI validé
Septembre 2024	Ouverture des classes Seconde et Première BAC PRO Métiers de la Coiffure



16, rue de Belfort
25000 BESANÇON

Tél. : 03 81 88 63 87
Fax : 03 81 50 43 97
sandra@afco-besancon.fr
elodie@afco-besancon.fr

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Rejoignez-nous sur
www.ecole-coiffure-besancon.fr



L'école des entreprises
de Franche-Comté